

MÉDIATHÈQUE LUCIE AUBRAC

CHARTRE D'UTILISATION DE L'ESPACE NUMÉRIQUE ADULTE

→ PRÉSENTATION

L'espace numérique adulte est constitué de 12 postes informatiques.

Cet espace est conçu pour accueillir une personne par poste. L'utilisation d'un poste par deux usagers peut être autorisée. Néanmoins, le nombre de personnes total dans la salle est limité à 12 pour des raisons de sécurité.

L'utilisateur peut utiliser librement les postes informatiques (Internet, bureautique...) dans le respect de la loi. Il peut aussi accéder aux ressources électroniques de la médiathèque.

Dans cet espace, comme dans le reste de la médiathèque, les téléphones portables doivent être mis sur silencieux. Le calme doit être respecté à l'intérieur de la salle.

→ CONDITION D'UTILISATION

Modalités d'accès

L'espace numérique adulte est mis à la disposition de tous les usagers de plus de 12 ans en possession d'une carte de la médiathèque ou d'une carte de connexion valide.

L'utilisation de la salle nécessite donc une inscription à la médiathèque.

La carte sera nécessaire pour se connecter.

Attention : la carte est personnelle et nominative. En cas de prêt à un tiers, le propriétaire de la carte est responsable de l'usage qui en sera fait.

Si tous les postes sont occupés, les nouveaux arrivants seront orientés vers les ordinateurs de la salle d'étude ou de l'espace adultes, voire vers l'un des postes d'accès réservé. S'il n'y a plus de place, ils seront invités à patienter ou à repasser plus tard.

L'utilisateur de moins de 12 ans sera invité à se diriger vers l'espace numérique enfant.

Réservation

Afin de faciliter l'accès de tous, il n'est pas possible de réserver un poste à l'avance.

Poste d'accès réservé

Un poste informatique dédié et identifié est disponible pour les usagers n'ayant pas de carte valide et ayant besoin d'utiliser un ordinateur de façon urgente. La durée de connexion est limitée à une demi-heure, renouvelable une fois.

Navigation sur des sites non autorisés

Il est interdit de consulter des sites contraires aux missions de la médiathèque et à la législation française, notamment ceux faisant l'apologie de la violence, de discriminations ou de pratiques illégales, ainsi que les sites pornographiques...

Tout usager ne respectant pas cette règle sera immédiatement exclu de l'espace numérique adulte, puis de la médiathèque en cas de récidive.

Téléchargement/Streaming

Regarder une série, un film ou écouter de la musique sur Internet est autorisé. Cependant, l'utilisateur doit veiller à la légalité du site qu'il utilise. Il est interdit de télécharger illégalement ou de pirater. Tout usager ne respectant pas ces règles sera immédiatement exclu de l'espace numérique adulte, puis de la médiathèque en cas de récidive.

Impression

L'impression d'un document est payante. Elle est débitée sur une carte magnétique que l'utilisateur peut se procurer au distributeur situé à l'entrée de la médiathèque.

Tarif : 1€ pour 6 feuilles (soit 12 pages recto/verso).

Impression en noir et blanc uniquement.

Clé USB

L'utilisation de supports USB est autorisée. Si un support USB est infecté par un virus, l'antivirus du poste supprimera tous les documents. Il est donc nécessaire de faire une copie de sauvegarde de l'ensemble du contenu du support USB avant de l'utiliser sur un poste. Il est aussi possible d'enregistrer les documents dans un service de cloud (Google Drive, Dropbox, One Drive...).

MÉDIATHÈQUE LUCIE AUBRAC

CHARTRE D'UTILISATION DE L'ESPACE NUMÉRIQUE ENFANT

→ PRÉSENTATION

L'espace numérique enfant est constitué de 11 postes. Cet espace est conçu pour accueillir une personne par poste. L'utilisation d'un poste par deux enfants peut être autorisée. Néanmoins, le nombre de personnes total dans la salle est limité à 11 pour des raisons de sécurité.

L'espace numérique enfant propose aussi 8 tables de travail et 8 places assises. Le nombre total de personnes accueillies dans la salle ne peut donc dépasser 19 personnes.

L'enfant peut utiliser librement les postes informatiques (Internet, jeux...) dans le respect de la loi. Il peut aussi accéder aux ressources électroniques de la médiathèque (notamment Poisson rouge).

Dans cet espace, comme dans le reste de la médiathèque, les téléphones portables doivent être mis sur silencieux. Le calme doit être respecté à l'intérieur de la salle.

→ CONDITION D'UTILISATION

Modalités d'accès

- Etre âgé de 3 à 13 ans. Dès 12 ans, les usagers qui se sentent à l'aise pour y aller sont invités à utiliser l'espace numérique adulte.
- Etre en possession d'une carte de la médiathèque ou d'une carte de connexion valide.
Attention : la carte est personnelle et nominative. En cas de prêt à un tiers, le propriétaire de la carte est responsable de l'usage qui en sera fait.
- La carte sera demandée pour chaque consultation.

Dans les situations suivantes, l'utilisateur n'a pas accès à l'espace numérique enfant :

- l'utilisateur n'a pas sa carte sur lui,
- l'utilisateur n'est pas inscrit à la médiathèque,
- l'utilisateur présente une carte dont l'abonnement a expiré,
- l'utilisateur présente une carte qui ne lui appartient pas.

Réservation

Afin de faciliter l'accès de tous, il n'est pas possible de réserver un poste à l'avance.

Fréquence et durée d'utilisation

Le temps d'utilisation est limité à 1 heure par demi-journée et par personne.

Téléchargement/streaming

Il est interdit de consulter des sites contraires aux missions de la médiathèque et à la législation française (violence, discriminations...).

Regarder une série, un film ou écouter de la musique sur Internet est autorisé. Il est interdit de télécharger illégalement ou de pirater.

Tout usager ne respectant pas ces règles sera immédiatement exclu de l'espace numérique enfant, puis de la médiathèque en cas de récidive.

L'usage des réseaux sociaux, messageries et messageries instantanées n'est pas autorisé aux enfants de moins de 13 ans, conformément aux conditions générales d'utilisation de ces sites.

Les parents accompagnant leurs enfants doivent se limiter strictement à l'utilisation de ressources adaptées au jeune public.

L'Espace Numérique Enfant peut accueillir des animations réservées à des groupes. L'accès à la salle n'est alors pas possible et les usagers sont invités à se diriger vers les espaces de lecture de la médiathèque.

Impression / photocopie

L'impression d'un document est payante. Elle est débitée sur une carte magnétique que l'utilisateur peut se procurer au distributeur situé à l'entrée de la médiathèque.

Tarif : 1€ pour 6 feuilles (soit 12 pages recto/verso).

Impression en noir et blanc uniquement.

Clé USB

L'utilisation de supports USB est autorisée. Si un support USB est infecté par un virus, l'antivirus du poste supprimera tous les documents. Il est donc nécessaire de faire une copie de sauvegarde de l'ensemble du contenu du support USB avant de l'utiliser sur un poste. Il est aussi possible d'enregistrer les documents dans un service de cloud (Google Drive, Dropbox, One Drive...).